

## ANNEE 2018

### Domiciliation - écrivain public - service social

Le cadre de cette domiciliation :

- Arrêté préfectoral du dispositif de domiciliation des personnes sans résidence stable du 11.01.2018
- Agrément ADAV33 pour les trois sites pour une période de 5 ans
- Charte de domiciliation ADAV33

#### La domiciliation ADAV 33 en chiffres en 2018\* :

Talence : 926 pochettes courrier familles\* (file active au 31.12.2018)

Langon : 417 pochettes familles

Libourne : 250 pochettes familles

Total : **1 593 dossiers familles en 2018**

(Augmentation de 12 % par rapport à 2017, l'augmentation significative se situe à Langon et concerne principalement les saisonniers et itinérants)

L'activité consiste en :

- ✚ Réception, rangement et classement du courrier,
- ✚ Accueil physique et téléphonique des personnes,
- ✚ Aide et orientation aux démarches administratives,
- ✚ Écrivain public,
- ✚ Ateliers collectifs visant à une plus grande autonomie sociale et à la promotion des personnes,
- ✚ Réunions mensuelles d'accueil des demandes de domiciliation, 34 % des demandes de domiciliation à l'ADAV33 ont été accordées, les autres demandes sont réorientées et accompagnées vers des services plus adaptés.
- ✚ Comités d'usagers sur les trois lieux de domiciliation et d'accès aux droits.
- ✚ Animation des réunions et mise en place d'une formation à la participation (professionnels ADAV33 et usagers).



Accueil domiciliation  
au siège à Talence

#### L'activité 2018 :

- Distribution et explication de courriers, en moyenne **889 familles/semaine** réparties sur les trois sites.  
**3 556 contacts familles par mois** pour le courrier :
  - 73 % en accueil physique ou par procuration
  - 27 % par téléphone
  - 60 % en contact direct et 40 % par procuration
- Mise en place d'ateliers collectifs « vie pratique » dans le cadre du RSA, bien fréquentés par les Gens du voyage avec participation de plusieurs partenaires : la CAF, Info droits, la CPAM et la CARSAT, pour favoriser l'autonomie socio administrative, une meilleure prise en compte de la santé et le respect des droits et devoirs de chacun. Mise en place également d'ateliers parentalité.

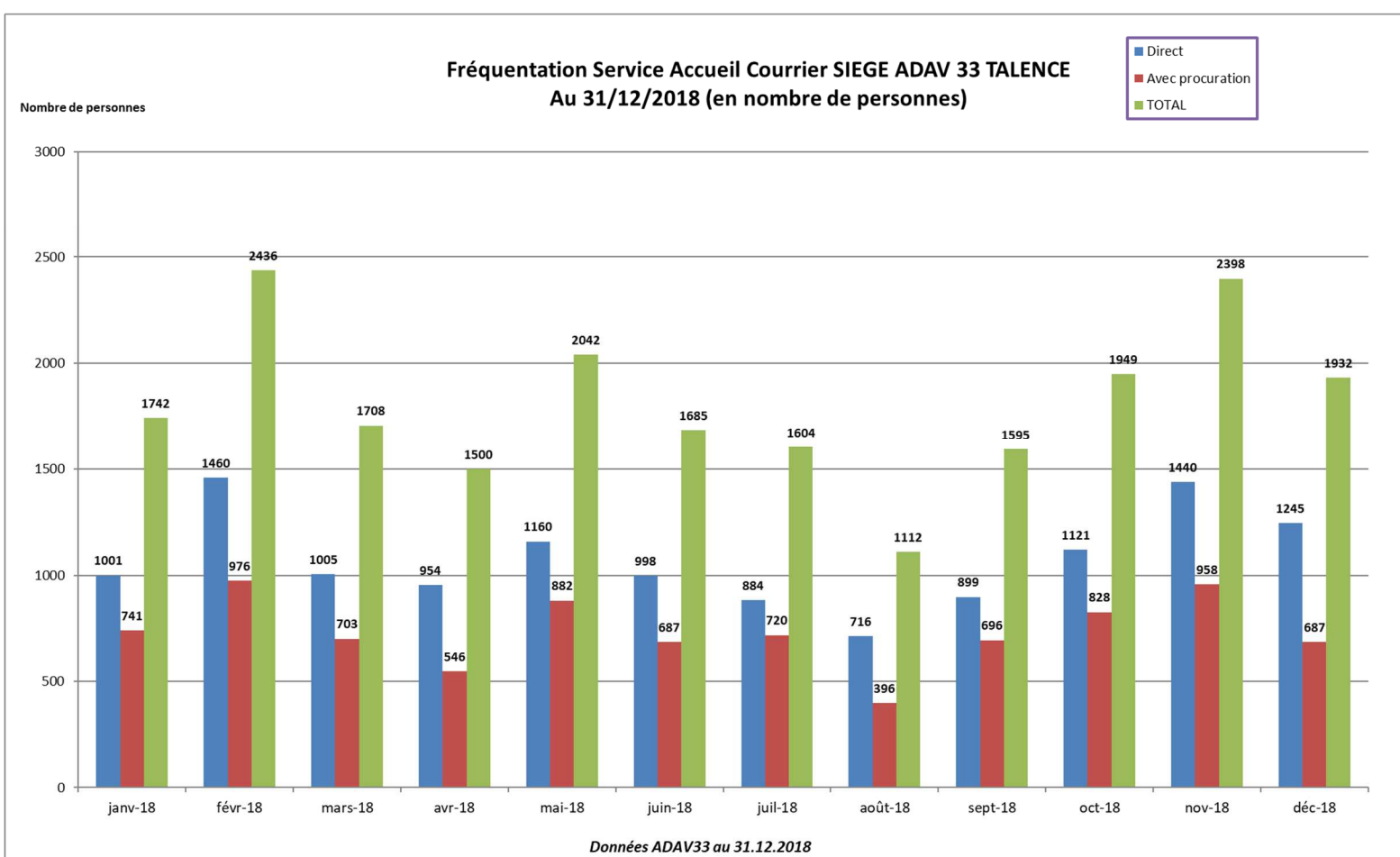
\*File active au 31.12.18

- Au siège, à Talence, **20 ateliers** « accès aux droits – vie quotidienne » ont concerné **73 personnes**.
- Sur les Antennes de **Langon & Libourne**, mise en place de permanences collectives ou ateliers qui ont concerné **983 personnes**.
- D'autres ateliers collectifs ont été mis en place également sur plusieurs territoires en 2018 et co-construits avec les MDSI et les CCAS :
  - Hauts de Garonne
  - Langon
  - Libourne
- Animation autour d'une borne tactile par des personnes en service civique pour l'accès aux droits par le numérique.

Trois bornes sont ainsi actives à :

- Talence
- Langon
- Libourne

pour favoriser et accompagner l'accès aux droits par le numérique.



**Un accueil ouvert au Public 7 demi-journées par semaine**



*Accueil à l'antenne de Libourne*



*Accueil à Talence*



*Accueil à l'antenne de Langon*

### **Quelques faits marquants en 2018 au Service Accueil-Domiciliation :**

- Poursuite de l'animation de comités d'usagers, de journées portes ouvertes ou de cafés-informations sur les trois sites de l'ADAV33 et rencontres régulières pour partager et mettre en réflexions la qualité de ce service et les conditions d'accueil et d'accompagnement.
- Les effets de la loi égalité-citoyenneté de janvier 2017 sur la domiciliation et la possibilité pour les voyageurs de se domicilier dans les CCAS ne se sont pas faits sentir à l'ADAV33. La quasi-totalité des familles domiciliées sont restées à notre association.
- Organisation d'une deuxième journée de travail autour du thème de la domiciliation à destination des CCAS et des partenaires de la Métropole et alentours avec l'intervention de l'animateur du Pôle Juridique du réseau national FNASAT pour coconstruire une démarche avec les CCAS. Cette réunion a eu lieu le 11 octobre 2018 et a réuni 33 participants.
- De même, organisation d'une première journée de travail à destination des CCAS et des partenaires du Sud Gironde avec l'intervention de l'animateur du Pôle Juridique du réseau national FNASAT pour coconstruire une démarche avec les CCAS. Cette réunion a eu lieu le 20 mars 2018 à Toulonne et a réuni 23 participants.
- Mise en place de bornes numériques accessibles aux Voyageurs (sur les trois sites) dont la découverte et l'utilisation sont accompagnées par des jeunes en service civique (avec l'Association Cap Solidaire).

